

THÈME 1-1
Le laïcat dans les Ecoles Pies.

SCHEMA GENERAL

1. 1.1. Motivations
- 1.2. Objectifs
- 1.3. Autoévaluation Initiale
2. Contenu :
 - 2.1. La vocation universelle des Ecoles Pies
 - 2.2. Comment Calasanz mit en place les Ecoles Pies ?
 - 2.3. Comment s'effectue de nos jours cette vocation?
 - 2.4. De qui parle-on ?
 - 2.5. Objectifs à atteindre auprès des collaborateurs
 - 2.6. Aspects concrets favorisant le parcours avec les collaborateurs.
 - 2.7. Un phénomène récent et digne d'attention
 - 2.8. Vers quel chemin on se dirige
3. Pratiques d'élargissement :
 - 3.1. Lectures d'appoint
 - 3.2. Exercices de travail
 - 3.3. Questions pour le dialogue
 - 3.4. Bibliographie à consulter
 - 3.5. Evaluation terminale.

Miguel Angel Asiain

1. PRESENTATION

1.1. Motivation

Ce manuel à l'intention des laïcs naît du besoin de disposer d'un matériel commun à tous les Districts de l'Ordre, de même que pour aider à la formation des premiers. Nombreux sont ceux qui se trouvent en relation avec les Ecoles Pies, dans les divers domaines d'action de l'Ordre. Il en est qui travaillent dans les collèges ; d'autres sont présents sous de diverses formes de volontariat ; ne manquent pas des pères et mères de famille désirant intervenir d'une manière ou d'une autre dans l'action éducatrice proposée dans les diverses instances où les Piaristes sont présents. Il y a les anciens élèves, le personnel administratif, bien des amis et d'autres personnes.

Le Chapitre général de juillet 2003 avait demandé de rédiger un Manuel d'aide pour la formation des différents agents éducatifs laïcs travaillant dans diverses œuvres piaristes. C'est qui figure dans les blocs thématiques suivants.

1.2. Objectifs

Présenter un matériel commun pour tous les districts, lequel leur serait éventuellement utile. Ceci n'empêche que chaque District puisse avoir son propre matériel, plus adapté à sa réalité environnante, et, d'ailleurs, c'est ce qui conviendrait le mieux. C'est pourquoi ce Manuel se présente à titre d'aide et aucunement à titre d'obligation.

Rendre présente, dans la mesure du possible, la dimension universelle de l'Ordre dans la façon de concevoir la formation du laïcat. C'est pourquoi dans l'élaboration et la rédaction des sujets figurent des laïcs et des religieux des différents Districts.

Offrir un parcours progressif dans chacun des quatre blocs dont disposera le Manuel, lesquels suivent les différentes façons dont les laïcs établissent des rapports avec les Ecoles Pies, tel qu'il est précisé plus loin.

Susciter une attitude participative chez ceux qui lisent, préparent et discutent ces sujets. On ne veut nullement favoriser une attitude passive. D'où le fait qu'il y figure des questions, des autoévaluations, des possibilités de réaliser des dossiers de travail. Les sujets sont présentés comme des instruments d'aide et d'expérimentation. Plus tard, si le Manuel en vient à être publié, on demandera des suggestions provenant de l'expérimentation des sujets, afin de les enrichir.

Exécuter le mandat du Chapitre Général, célébré en juillet 2003, lequel sollicitait la rédaction de ce Manuel.

1.2. Autoévaluation Initiale

Lis bien les questions suivantes et met un V (Vrai) si tu penses être d'accord avec son contenu, un F (Faux) si tu es en désaccord, et un M (à Moitié) si tu penses que la vérité ou non du contenu dépend de plusieurs facteurs. Réponds spontanément car au bout de ce thème on va te reposer les mêmes questions et tu auras à ce moment-là davantage de possibilités pour mieux réfléchir à tes réponses.

QUESTIONS	V	F	M
1. La Congrégation Pauline est née en 1597.			
2. Le ministère piariste est un remède préventif et curatif du mal.			
3. La paroisse où Calasanz a trouvé l'école qui a conquis son âme s'appelle San Andrea della Valle			
4. Les laïcs interviennent dans les Ecoles Pies avant les religieux.			
5. Les maîtres, avant de fonder la Congrégation Pauline restaient très longtemps auprès de Calasanz.			
6. L'Ordre veut garder avec les laïcs des rapports pleins d'esprit évangélique et ecclésial.			
7. Les éducateurs se devront d'être des personnes humainement encourageantes.			
8. Puisque les parents d'élèves n'appartiennent pas au personnel enseignant, il ne faut pas leur proposer un parcours de croissance dans leur expérience de laïcs.			
9. Les collaborateurs doivent réussir à atteindre un sentiment d'appartenance à l'Oeuvre dans laquelle ils s'insèrent			
10. L'éducation est un horizon ouvert.			
11. La modalité de coopération est centrée sur la participation à la mission.			
12. Chaque modalité est plus importante que celle qui précède.			

2. CONTENU

2.1. La vocation universelle des Ecoles Pies

Les Ecoles Pies naissent au sein de l'Eglise avec la vocation d'éduquer les enfants et les jeunes, surtout lorsqu'ils sont pauvres. A cet égard, la pensée du Pape Paul V, qui approuve la Congrégation Pauline, est claire. Le 6 mars 1617 par le Bref Pontifical *Ad ea*

per quae, le Pape mettait en place au sein de l'Eglise une nouvelle Congrégation, la première consacrée à l'éducation populaire et gratuite des enfants et des jeunes, notamment des pauvres. Dans ce Bref Paul V disait : « Voila pourquoi Nous, dans la mesure de nos possibilités devant le Seigneur, souhaitons pourvoir à l'instruction et l'éducation des enfants pauvres afin qu'une œuvre si pieuse et si profitable ne puisse souffrir aucun détrimment ». C'était bien cela la volonté du Pape.

Joseph de Calasanz avait indiqué la sienne dans ses Constitutions. En voici quelques points : « Les Conciles œcuméniques, les Saints Pères, des philosophes au discernement intègre sont unanimes à affirmer que la réforme de la Société Chrétienne, repose sur la mise en pratique diligente de cette mission. Car si depuis l'enfance le petit est imprégné diligemment de la Piété et des Lettres, il est de bonnes raisons pour prévoir un heureux parcours pour toute sa vie » (n. 2). « Et puisque nous professons d'être d'authentiques Pauvres de la Mère de Dieu, en aucune circonstance nous mépriserons les enfants pauvres ; mais avec une patience et une charité à toute épreuve, nous nous évertuerons à les enrichir de toutes les qualités, stimulés notamment par la Parole du Seigneur : « Ce que vous faites avec un de mes frères les plus petits, c'est avec moi que vous le faites » (n. 4). « Ainsi donc, le but de notre Ordre sera d'enseigner les enfants, depuis les premiers rudiments, à apprendre à lire, à écrire, le calcul, le latin, mais surtout la piété et la doctrine chrétienne ; tout cela de la façon la plus adroite possible » (n.5).

On a également le *Mémorial au Cardinal Tonti*. Les Ecoles Pies traversaient un moment délicat. Le cardinal s'opposait à leur approbation en tant qu'Ordre au sein de l'Eglise et possédant ses propres Constitutions. Dans un coup de génie (et d'ingéniosité aussi) Calasanz lui écrit un Mémorial lui exposant l'importance de la vocation des Ecoles Pies dans l'Eglise de Dieu. Et Calasanz de définir ainsi le ministère de l'Institut : « En vérité c'est un ministère fort digne, fort noble, fort méritoire, fort bénéfique, fort utile, fort nécessaire, très enraciné dans notre nature, très conformé à la raison, très obligeant, très agréable et très glorieux ». Puis il explique chacun de ces qualificatifs. Je n'en cite qu'un seul : « Très méritoire, car il apporte et met en pratique, avec la plénitude charitable de l'Eglise, un remède efficace, qui prévient et guérit le mal, qui nous induisant dans le bien, nous éclaire pour le faire, destiné à tous les garçons , quelle que soit leur condition -et donc à tous les

hommes, qui tout d'abord passent par cet âge-, grâce aux lettres et à l'esprit, les bonnes habitudes et les bonnes manières, la lumière de Dieu et du monde... (n.9).

2.2. Comment Calasanz mit en place les Ecoles Pies

Les Ecoles Pies, en tant qu'écoles, surgirent vingt années avant les Ecoles Pies, d'abord comme Congrégation, et plus tard, comme Ordre Religieux. En tant qu'écoles, Calasanz les découvrit en 1597 (avec les nuances qu'on précisera) ; la Congrégation Pauline fut approuvée par le Pape en 1617. Il y a un décalage de vingt ans.

L'automne 1597 Calasanz trouve la petite école de Santa Dorotea dans le Trastevere. Il fut ravi par le fait qu'on y enseignait non seulement la doctrine chrétienne, tel qu'on le faisait dans bien des paroisses, mais aussi des matières profanes susceptibles d'aider les enfants dans leur vie quotidienne. Mais une chose ne lui plut guère, à savoir que l'école n'était pas entièrement consacrée à l'enseignement des pauvres. Car Calasanz avait vu l'immense foule de garçons traînant dans les rues de Rome, sans instruction religieuse ou humaine, à cause de l'état de pauvreté dans lequel ils vivaient. Dans un rapport de 1623 c'est Calasanz lui-même qui nous raconte : « L'Institut des Ecoles Pies vit le jour dans l'Eglise de Santa Dorotea dans le Trastevere, à côté de la porte de Septime Sévère. Ce fut l'œuvre de quelques confrères séculaires membres de la Doctrine Chrétienne, parmi lesquels vit encore actuellement José de la Mère de Dieu... Et puisqu'on y enseignait d'ordinaire autant les riches que les pauvres, ledit José fit en sorte qu'on enseignât seulement ces derniers, qui ne trouvaient personne pour leur apprendre les rudiments scolaires ».

Au début Calasanz consacre de plus en plus de temps à l'enseignement des enfants de la petite école de Santa Dorotea. En février meurt le curé de Santa Dorotea et Calasanz en vient à s'occuper des Ecoles et les introduit à Rome, sur l'autre rive du Tibre. Entre 1597 et 1614, surtout depuis 1600 quand les écoles dépendent de lui, Calasanz eut comme collaborateurs des maîtres qui étaient des prêtres ou des laïques. Ces derniers figurent donc avant les religieux dans les Ecoles. Calasanz travailla avec eux avant de fonder la Congrégation Pauline.

Le Père Claudio Vilá raconte que «c'était frappant de voir une telle variété de maîtres en si peu d'années, c'est-à-dire, entre 1604 et 1612, et aujourd'hui on tient pour sûr qu'on ne les connaît pas tous. Parmi ceux qui restent connus, dix collaborateurs ont décédé ; le 17 octobre 1614 ses collègues n'étaient que huit dont un abandonnait l'œuvre peu de jours après. En 1617 il ne restait qu'un seul de ceux de 1604 à côté de Joseph : le très vieux Gaspar Dragonetti ».

A quoi est dû ce long flux de maîtres, aussi bien des laïcs que des prêtres, arrivant dans les Ecoles Pies et ensuite les quittant ? Calasanz donnait cette explication en 1622 : « jusqu'à 1627, avec la faveur du Seigneur, j'ai contribué à cette œuvre à l'aide des maîtres laïques et libres, dont un grand nombre, après avoir bien appris comment enseigner, partaient ailleurs à leur compte pour ouvrir leurs propres écoles, car dans les Ecoles Pies ils n'étaient que logés et nourris ».

Une fois les Ecoles Pies approuvées comme Congrégation Pauline en 1617 et ultérieurement comme Ordre des Clergés Pauvres de la Mère de Dieu des Ecoles Pies, ce furent les religieux, Frères et prêtres, qui prirent l'enseignement, bien que, à titre exceptionnel, lors du vivant de Calasanz continua d'y enseigner tel ou tel laïque, comme ce fut le cas du célèbre Ventura Sefarellini.

2.3. Comment s'effectue de nos jours cette vocation

Actuellement, après plus de 400 ans de la naissance des Ecoles Pies, la vocation éducatrice au sein de l'Eglise, pour tous ceux qui nécessitent l'école, en particulier les pauvres, est effectuée par l'Ordre essentiellement avec le concours des laïques. Il y a aussi, naturellement, les religieux, mais déjà le Chapitre Général de 1985 disait « qu'un 85% de l'éducation dans les collèges se trouve aux mains des laïcs ». Le « Décret sur le rapport de notre Ordre avec les laïcs », approuvé dans le Chapitre Général Spécial célébré à Rome entre 1967 et 1969 », parle des laïcs dans ces termes :

« 991. Les Laïcs, quels qu'ils soient, rassemblés dans le peuple de Dieu et intégrés dans le seul et unique corps du Christ sous une seule Tête, sont appelés en tant que membres vivants, à contribuer de toutes leurs forces à la croissance de l'Eglise de même qu'à leur

propre sanctification. Notre Ordre, reconnaissant la mission spécifique et absolument nécessaire des Laïcs veut garder avec eux des relations imbues de l'esprit évangélique et ecclésial, de façon à qu'elles informent constamment notre commerce avec eux... 999. Nos religieux se doivent de considérer tous les Professeurs et Maîtres laïques, qui si efficacement travaillent dans nos collèges dans le ministère pédagogique, comme des frères et des collaborateurs, que la divine providence a bien voulu nous accorder, pour aider, intégrer et enrichir notre apostolat... 1004. Aussi convient-il de poursuivre, avec la diligence qui est de mise, l'éducation et la formation permanente ; plus encore il convient outre mesure, avec beaucoup de sollicitude, que nous prenions grand soin de former en temps utile de bons professeurs et de bons maîtres catholiques, surtout parmi nos anciens élèves, afin de pouvoir compter plus tard sur des collaborateurs encore plus appropriés dans les écoles ; leur collaboration, qui suivra toujours la législation et les circonstances de chaque lieu, pourra un jour devenir participation, si les Supérieurs intéressés le jugent convenable (ne l'oublions pas, nous sommes en 1967) ».

Le Décret se réfère d'une manière semblable au personnel administratif et à d'autres personnes qui interviennent dans l'exercice éducatif de nos écoles et d'autres activités piaristes.

2.4. De qui parle-t-on ?

En ce premier temps on parle de toutes ces personnes intervenant à côté des religieux piaristes dans l'éducation des enfants et des jeunes, selon le poste qu'elles occupent ou l'activité qu'elles mènent à bien. On peut leur appliquer un profil défini ayant les caractéristiques suivantes :

- Il s'agit de personnes fondamentalement croyantes –même si dans certains endroits tels que le Japon, le Sénégal, le Cameroun ou d'autres encore, pour des raisons évidentes, elles pourraient ne pas l'être-, qui d'une manière ou d'une autre collaborent avec l'œuvre piariste. Il est donc clair que d'après ce point de vue, dans le profil pour le choix du personnel il est très important d'apprécier l'option de foi de ceux qui sont appelés à

collaborer avec les Ecoles Pies pour accomplir leur mission. C'est un élément qu'il faut bien peser, selon les lieux où se trouve l'œuvre, ses possibilités, des circonstances environnantes et des réalités personnelles.

- En revanche, il est impératif que ces personnes soient en communication ouverte et positive avec la mission piariste. Dans le cas contraire il semblerait qu'elles ne soient pas aptes à mener à bien la mission confiée à l'Ordre.
- En tant que personnes, ceux qui collaborent dans l'éducation qu'on souhaite donner dans les Ecoles Pies doivent être des personnes encourageantes du point de vue humain et efficaces du point de vue éducatif.

Le document approuvé en première instance par le Chapitre Général 2003 et, ultérieurement, par la Congrégation Générale, intitulé Orientations pour la formation du laïc, se réfère à ces collaborateurs de la façon suivante :

« Le point de départ comprend tous ceux qui collaborent aux œuvres piaristes. Parmi ces personnes on trouve une diversité d'expériences chrétiennes et des engagements variés face à la tâche d'évangéliser en même temps qu'on éduque. C'est un devoir des Ecoles Pies, grâce à ses agents de pastorale, que de proposer des espaces d'information et de formation, de sorte qu'on garantisse un minimum de connaissances et d'expériences de vie.

Ici, il est fondamental de préciser que nous collaborons tous à l'œuvre éducative, chacun depuis sa situation et son travail spécifiques. Ainsi faut-il créer une conscience du fait que nous sommes tous des éducateurs.

Ces orientations relatives à la formation du laïc doivent aussi pousser à créer un critère formatif pour les jeunes des deux sexes des cours supérieurs de nos œuvres éducatives, en clef de pastorale de vocation : aider à découvrir l'inclination intérieure mène au discernement de la vocation religieuse et sacerdotale, mais doit aussi offrir des éléments spécifiques pour la découverte, la compréhension et le vécu concret de la vocation laïque, au sein de l'Eglise et des Ecoles Pies.

Il en va de même pour les parents d'élèves qui, s'approchant des œuvres piaristes pour offrir à leurs enfants une expérience qu'ils estiment précieuse, sont appelés à vivre un processus de croissance vis-à-vis de leur expérience laïque. Tous ne seront pas prêts à assumer leur responsabilité de premiers éducateurs de la foi, mais cette offre doit être

extensible à tous. Nous convions aussi les volontaires collaborant avec nous dans diverses activités éducatives, ainsi que les Anciens Elèves.

Cette convocation est donc générale : nous tous, par le simple fait de faire partie de l'Oeuvre Piariste, sommes conviés à écouter l'annonce propre à la modalité de coopération. Nous arrivons tous à la recherche d'un lieu de travail ou de formation pour les enfants et nous trouvons une Bonne Nouvelle et un appel à participer dans cette mission, qui n'est pas tout simplement éduquer, mais évangéliser tout en éduquant ».

2.5. Objectifs à atteindre auprès des collaborateurs

Tel qu'on a vu, tous ceux qui travaillent dans une activité piariste ce sont des collaborateurs des Piaristes dans leur œuvre éducative ; ce sont des collaborateurs par leur manière de façonner l'homme de l'avenir, des collaborateurs dans tout le travail que la vocation universelle de Calasanz doit mener en avant.

Face à ces collaborateurs, les Ecoles Pies se sentent responsables, car bien des parents d'élèves ont mis l'éducation de leurs enfants aux mains des religieux et des laïcs, et ils espèrent ne pas être déçus dans leurs attentes. Or, on ne peut obtenir ceci qu'avec d'excellents éducateurs.

C'est pourquoi l'Ordre, d'une part, cherche à éveiller chez ses collaborateurs leur vocation éducatrice en profondeur et la cultiver soigneusement. D'autre part, l'Ordre tâche également de faire en sorte que les collaborateurs aient un sentiment d'appartenance à l'œuvre piariste dans laquelle ils s'insèrent. Le but étant qu'ils parviennent à la considérer comme quelque chose de propre, de sorte que leurs motivations pour collaborer soient profondément enracinées dans l'activité éducative.

Au moyen des relations positives interpersonnelles parmi les collaborateurs, l'Ordre veut réussir à instaurer une ambiance propice afin que les uns partagent avec les autres, de sorte que cette ambiance soit un élément positif pour l'éducation.

En y mettant tous ses efforts, l'Ordre souhaite également qu'il existe des liens de coresponsabilité, de participation et de collaboration des laïcs dans l'Oeuvre piariste, en ce

sens que ceux-ci sont les agents actifs de l'éducation qu'on dispense. De plus, parmi ceux qui ne sont pas croyants, l'Ordre cherche à éveiller et à alimenter des processus susceptibles d'aboutir à une option de foi.

Dans une Oeuvre piariste tous ceux qui y participent, les laïcs et les religieux, cherchent à éduquer ceux qui leur ont été confiés et se battent pour une éducation dispensant non pas des notions mais sachant créer de vraies personnes, de façon à ce que les apprenants intériorisent des valeurs humaines et chrétiennes authentiques. A cet égard, l'Ordre a toute la volonté de se battre pour une telle éducation, tout en se souciant de ses collaborateurs, par les moyens exposés précédemment. Ce qui implique que les religieux eux-mêmes devront savoir comment s'éduquer dans ce qu'ils souhaitent éduquer les autres. L'éducation n'est pas un but qu'on atteint ; on atteint plutôt des buts dans l'éducation. Mais celle-ci constitue l'horizon ouvert où l'éducateur, quel qu'il soit se trouve et fait son chemin.

2.6. Aspects concrets favorisant le parcours avec les collaborateurs

Dans *l'Annuaire du laïcat*, un document approuvé par le Chapitre Général de 2003 et, ultérieurement, par la Congrégation Générale, on indique quelques aspects concrets pour un parcours de formation des collaborateurs. Il conviendrait de les connaître pour les mettre en pratique peu à peu. Les voici (ils sont issus du document mentionné) :

15. L'information :

- a. Faire connaître et faire savoir aux collaborateurs les plans et les programmations annuelles de l'Oeuvre.
- b. Envisager la possibilité pour les collaborateurs d'être présents dans des instances de communication générale dans les niveaux que l'on estime opportuns
- c. Diffuser des informations concernant des conférences, des stages, ou des questions d'intérêt pour la formation des collaborateurs.

16. Les relations personnelles :

- a. Travailler les relations amicales avec tous les collaborateurs :
 - i. Apprendre à vivre ensemble.
 - ii. Se sentir concerné et intéressé par les situations personnelles.

- iii. Partager des moments d'exception et familiers.
- iv. Montrer un intérêt particulier suivant les différents cycles de vie : début du travail ou d'engagement avec l'Oeuvre, difficultés, mariages, enfants, retraite...
- v. Avoir de petites attentions pour favoriser les relations.
- vi. Respecter les différentes façons de sentir et de penser.
- b. Garder à tout moment une attitude positive encourageant une ambiance humainement agréable pour le travail et les tâches de la communauté éducative.

17. Suivi personnel :

- a. Suivre la maturation et la croissance personnelle, en se tenant proche et prêt à témoigner de son amitié.
- b. Inclure le tutorat professionnel au tout début afin de faciliter son insertion dans le centre.
- c. Offrir une proximité et un suivi dans sa tâche depuis les structures organisatrices de chaque Oeuvre : Direction, Coordination, Equipes de moniteurs, départements, cycles...
- d. Dispenser une attention personnalisée suivant les besoins de chaque collaborateur.

18. Croissance et maturation dans la foi :

- a. Pour les non croyants qui collaborent avec nous :
 - i. Eduquer suivant les valeurs humaines fondamentales, en partant de la charité, de la justice et de la liberté.
 - ii. Eduquer pour l'utopie, avec l'espoir d'un monde meilleur qui est à construire par nous tous.
 - iii. Eduquer pour une quête permanente, pour trouver un sens à sa propre vie et se tenir ouvert à tout et à tous.
- b. Pour les croyants qui collaborent avec nous, outre ce qui précède :
 - i. Participer activement dans les célébrations religieuses organisées pendant l'année : faire une lecture, en préparer une partie, participer à la préparation générale...
 - ii. Participer aux différentes actions de la pastorale : célébrations avec des enfants, cours de religion, des réunions conviviales, des exercices, des retraites...
 - iii. Poser le besoin de la communauté chrétienne pour pouvoir vivre la foi.

19. Formation Initiale / continue :

- a. Avoir à disposition une Planification pour la Formation Initiale à l'intention des nouveaux collaborateurs de l'Oeuvre : professeurs, catéchistes, agents de pastorale, moniteurs, parents d'élèves des deux sexes...
- b. Etablir une planification de formation dans les trois dimensions de base :
 - i. Humaine : connaissance de soi, relations personnelles, moralité personnelle et sociale, psychologie évolutive, valeurs, analyse de la réalité sociale...
 - ii. Chrétienne : connaissance de la culture religieuse.
 - iii. Piariste/Educative : le style piariste, les objectifs à court, moyen et long terme dans le Projet éducatif et pastoral, des cours sur Calasanz, du matériel de formation piariste...
- b. Des lectures, des réflexions, du travail en équipe, suivre des cours, mise à jour.
- C. S'ouvrir à un rôle tutorial pour suivre les apprenants.

16. Domaines de responsabilité et d'implication :

- a. Inviter à participer dans le travail pastoral et éducatif dans la parascolarité.
- b. Participer dans les différents organes du centre, paroisse ou lieu de travail.
- c. Participer aux initiatives qui se présentent.

17. Calasanz :

- a. Connaître la biographie et l'oeuvre de Calasanz.
- b. Donner les clefs du style éducatif et pastoral de Calasanz.
- c. Réussir à confronter le processus éducatif avec les clefs de Calasanz.

18. Connaissance de l'Ordre et syntonie avec lui :

- a. Connaissance de l'histoire du Centre, ses projets et la participation dans ceux-ci.
- b. Rapports avec d'autres centres piaristes.
 - c. Invitation à participer dans les réunions de l'Oeuvre, ses projets, ses aspirations...
- d. Participer à des actions de l'Oeuvre.

2.7. Un phénomène récent, et digne d'attention.

Ces derniers temps, parmi les laïcs qui travaillent avec les religieux dans des activités diverses, a commencé à se produire une situation qu'il convient de faire connaître (un phénomène qui survient dans bien des Congrégations et d'Ordres dans l'Eglise actuelle). Il

est des laïcs, et ce n'est pas un petit nombre, qui souhaitent entretenir une relation plus étroite et profonde avec les religieux que celle favorisée par le simple travail avec ces derniers. Il est vrai que certains sont contents de leur action éducative et n'éprouvent pas le désir d'élargir cette relation, ou tout simplement ne se sont pas posés la question d'aller plus loin car il n'en ont pas besoin ou tout simplement n'en veulent pas. En revanche, il en est d'autres qui ressentent un appel vers une relation plus étroite.

Ce phénomène arrive aussi dans les Ecoles Pies, et l'Ordre a voulu donner une réponse aux demandes qu'elle a reçues. Toutefois, on doit faire quelques brèves observations :

- La réponse institutionnelle donnée par l'Ordre à ce fait est à trouver dans le document *Les Ecoles Pies et les laïcs*, approuvé par le Chapitre Général de 1997.
- Ce document parle de la signification du laïc dans l'Eglise de notre temps ; de la prise en conscience piariste, de l'importance du laïcat d'aujourd'hui et des manières de vivre une relation plus profonde avec les Ecoles Pies.
- Le document en question parle de quatre possibilités d'être en relation avec l'Ordre, qu'il nomme « des modalités ».
- Ces modalités ne sont pas les différentes marches d'un escalier qu'il faut monter, mais des diverses façons d'entrer en relation avec les Ecoles Pies. Elles sont diverses parce que chaque laïc peut se sentir appelé à une forme concrète de relation.
- Ces différentes relations n'ont pas à être manipulées ni du côté des religieux (poussant les laïcs à entrer dans l'une d'elles) ni du côté des laïcs (en pensant que l'appartenance à l'une de ces modalités est une espèce d'assurance d'emploi pour son travail. Il ne faut pas oublier que bon nombre de ces laïcs ne sont pas des professeurs dans nos collèges).
- Ce Manuel est divisé en quatre blocs de dix sujets chacun, et il répond aux quatre Modalités citées plus haut. Dans le présent envoi l'on offre les deux premiers blocs et plus tard, dans un second envoi, on offrira les deux autres. Tout au long du Manuel on expliquera et on approfondira au fur et à mesure les différentes modalités.

2.8. Vers quel chemin on se dirige

Les laïcs dans leur relation avec les Ecoles Pies peuvent se placer dans un triple niveau, qu'il faut bien distinguer et dont il faut s'occuper soigneusement, avec une grande attention et une sollicitude particulière.

D'une part, il y a un nombre considérable de laïcs travaillant dans nos œuvres. D'entrée de jeu, s'ils travaillent dans nos œuvres, c'est qu'ils participent à un ensemble d'idées bien définies et à un projet éducatif. Il est donc normal qu'on s'occupe d'eux et qu'on leur porte notre aide. Si cet ensemble d'idées et ce projet sont à caractère piariste, l'esprit de Calasanz devra y être. Certes, avec mesure et avec du tact, de même qu'en prenant soin de respecter chacun des collaborateurs qui travaillent dans l'oeuvre. On est dans le domaine du travail pur et simple, si important soit-il. C'est ce qu'on appelle la modalité de **coopération**.

Il y en a qui désirent vivre le christianisme dans l'esprit de Calasanz. Ceci pour des raisons diverses. Parce que Calasanz est pour eux la révélation de l'Évangile de Jésus ; parce qu'ils ont eu une « rencontre » profonde avec le Fondateur ; parce qu'ils se sentent appelés à évangéliser d'une façon particulière les enfants et les jeunes, surtout ceux qui sont pauvres ; parce que les vertus de Calasanz ont frappé leur cœur ; parce qu'ils ont vu la main de Dieu qui au moyen d'événements divers les mène vers cette réalité : allez savoir pourquoi !... il y a bien des raisons. Presque autant que celles ayant conduit les religieux à la vie religieuse piariste.

Ces personnes, que peuvent-elles demander ? Parfois tout simplement une participation de plus en plus profonde à la spiritualité piariste. C'est-à-dire suivre la voie tracée par Jésus et la vivre, faire son chemin de façon chrétienne, développer certaines vertus, savoir accepter les événements de la vie, vivre aux mains de la Providence, etc., mais tout ceci d'après la vision de Calasanz, d'après sa façon de vivre, d'après la grâce que Dieu accorda au Fondateur. Il en est qui veulent incarner tout ceci individuellement et il en est d'autres qui forment un groupe qui puisse les aider en ce domaine.

D'autres fois, ce qu'on cherche est une participation à l'apostolat piariste. Par exemple, aider les enfants et les jeunes pauvres, offrir divers services éducatifs à des enfants dans le besoin, enseigner ceux qui sont en marge de la société, quelle qu'en soit la raison, libérer les jeunes et les petits des obstacles et des tares diverses, proposer des divers suivis éducatifs, avoir une présence éducatrice dans des coins oubliés, où les enfants et les jeunes ne comptent pas, etc. Tout ceci se faisant d'après les caractéristiques propres à l'esprit de Calasanz : pédagogie, vision cosmique, anthropologie, maturation de la personne... En ce cas, il y en a qui désirent mener cette tâche individuellement, et il y en a qui peuvent le faire en communauté. C'est ce qu'on appelle la modalité de **mission partagée**.

- Dans un troisième niveau il y a des personnes qui souhaitent vivre la spiritualité et la mission de l'Ordre d'une façon communautaire, en établissant des liens forts entre eux et l'Ordre. Ces liens peuvent même être de nature juridique, ce qui suppose des engagements fixés d'avance ainsi que le fait d'accepter des devoirs et de jouir de certains droits. Ce sont les différentes Communautés déjà existantes ainsi que bien d'autres qui peuvent voir le jour. Dans ce large éventail on trouve les Fraternités des Ecoles Pies (FEP), qui furent conçues par la Congrégation Générale. Celles-ci sont organisées selon un mode associatif pouvant s'incarner de bon nombre de façons et susceptible de porter plusieurs noms. On a ici la modalité **d'intégration charismatique**. Et lorsque cette modalité prend des caractéristiques particulières, que l'on expliquera le moment venu, on a la modalité **d'intégration charismatique- juridique**

3. PRATIQUES D'ELARGISSEMENT

3.1. Lectures d'appoint

Lecture 1. La nécessité de changer pour faire face à la relation entre religieux et laïcs :

1. *On ne peut travailler autrement sans tenter d'être autrement, ou le fin fond du changement des modèles vitaux.*

Le sujet de notre réflexion nous oriente vers une nouvelle façon de nous placer dans les Ecoles Pies. Or, il y a un principe psychologique avéré par l'expérience quotidienne, à savoir qu'on ne peut travailler autrement qu'en étant autrement. C'est qu'on ne peut agir autrement dans les Ecoles Pies si l'on n'a pas modifié notre structure personnelle. Car la vie ne marche pas par des élans volontaristes. Et c'est bien là, peut-être, la raison de nombreux échecs. Nous voulons faire « des choses » qui, nous semble-t-il, devraient être faites autrement, mais nous ne nous décidons pas à changer nous-mêmes, et l'on a comme résultat que rien ne change et l'on retombe dans les mêmes erreurs. Au fond on n'y croyait pas trop puisqu'il apparaît qu'on n'a pas pris le risque de changer nos modèles vitaux.

1. On a employé l'expression « modèles vitaux », mais que signifie-t-elle ? Ce sont les modèles d'après lesquels on pense et l'on agit dans la vie. C'est une espèce de séries de structures préalables dans lesquelles notre façon de voir les choses et d'agir est construite et explicitée. Chacun possède ses propres modèles vitaux, lesquels peuvent coïncider ou pas avec ceux d'autres personnes.

Dans chacun de nous ces modèles dépendent d'un ensemble de circonstances : des gènes que nous portons, de l'endroit où nous sommes nés, de l'identité de nos parents et de leur comportement vis-à-vis de nous, du caractère et du tempérament dont la nature nous a dotés, de l'éducation reçue, de la manière dont nous avons élaboré le passé avec toutes ses circonstances, de notre histoire concrète, des rapports avec les autres, des options de vie que nous avons réalisées, du sédiment laissé par la vie, du centre personnel que nous avons bâti, de notre façon de réussir à faire face aux risques, des maîtres qui nous ont influencés, etc. Il s'ensuit que chacun est l'héritier d'un nombre infini de réalités dont le résultat est une structuration personnelle donnée qu'on appelle « modèles vitaux ». Ces « modèles vitaux » ne sont ni facilement modifiables ni impossibles à changer non plus. Il faut un processus de changement en profondeur qu'on n'obtient pas du jour au lendemain, et qui ne saurait être le fruit du simple vouloir ; il faut déclencher un processus de changement.

2. À ce sujet, on est souvent devant de vieux schémas qui se traduisent par des comportements donnés, qui ne s'accordent ni avec la situation présente en certains lieux ni avec l'avenir que l'on peut entrevoir et vers lequel on se dirige. En voici quelques exemples :

- Autant chez les religieux que chez les laïcs surgissent des craintes face à une nouvelle situation qu'on sait qu'on devra faire démarrer ou relancer de façon plus résolue.
- Parfois on est terrifié par le changement, à cause de la forte charge d'une perte de sécurité, alors que c'est cela que nous désirons ardemment.
- Chez les religieux surgit aussi la crainte d'être dépossédé, du moment où l'on doit ouvrir sa propre communauté aux laïcs, ce qui obligera ceux-là à prendre des décisions dont ils ne veulent pas au fond d'eux-mêmes.
- Chez les laïcs peut surgir la crainte de subir les assauts d'une certaine cléricisation s'ils en viennent à suivre le nouveau chemin qui s'esquisse devant eux.
- Parfois les laïcs peuvent craindre de s'introduire dans une zone où ils pourraient perdre une certaine autonomie à laquelle justement ils pensent qu'ils ne doivent pas renoncer.
- Les religieux sont épouvantés de perdre le pouvoir de décision, qu'ils souhaitent garder entre leurs mains, ce qui les mène à refuser des propositions qu'on pourrait leur soumettre à un moment donné.
- Chez tous il peut apparaître un certain fantôme de l'inconnu, un manque d'entrain et de décision pour entreprendre des nouveaux projets, une volonté de laisser les choses telles quelles sont.
- Nous ne nous sommes pas faits à la nouvelle situation ecclésiale ouverte de façon particulière avec le Vatican II et avec laquelle nous ne sommes pas tout à fait familiarisés.
- Au fond nous sommes marqués par une grande méfiance face au véritable changement personnel, etc.

Voilà quelques points éclaircissant pourquoi nos vieux schémas s'opposent au changement des modèles vitaux.

3. Quelqu'un peut se demander : mais pourquoi dois-je changer mes « modèles vitaux ? Je suis le fruit de mon passé et de tant d'autres réalités, à quoi bon changer ?

a. Tout d'abord par **exigence ecclésiale**. C'est un fait ecclésial que, s'il n'est pas issu directement du Vatican II, il en a été particulièrement favorisé, notamment dans la *Lumen Gentium*. Cette Constitution consacra son chapitre IV aux laïques. Au premier numéro on lit :

« Les pasteurs sacrés savent fort bien combien la contribution des laïcs est importante au bien-être de toute l'Eglise. Car les pasteurs sacrés ont conscience qu'ils ne furent pas constitués par le Christ pour assumer à eux seuls toute la mission salvatrice de l'Eglise auprès du monde, mais que leur éminente fonction est de nourrir spirituellement de telle sorte ses fidèles, en reconnaissant leurs services et leurs charismes, afin que tous, selon leur manière, puissent coopérer unanimement à l'oeuvre commune. Il faut donc que nous tous, caressant la vérité, croissions en matière de charité, nous rapprochant de Celui qui est notre tête, le Christ, dont tout le corps, joint et uni par tous les ligaments qui le relie et le nourrissent pour que chacun de ses membres puisse fonctionner indépendamment, croît et se parfait dans la charité » (Eph. 4, 15-16).

Après avoir établi les fondements dans ce chapitre IV de la *Lumen Gentium*, le Concile explicita sa pensée sur les laïques dans le décret *Apostolicam Actuositatem*, qui est consacré à leur apostolat.

Le problème est de voir jusqu'à quel point on a tous changé entre temps, et les laïcs et les religieux, d'après la ligne tracée par le Concile dans ce domaine.

b. Deuxièmement, le changement est nécessaire à cause du défi posé par l'avenir. On ne peut pas l'ignorer : on assiste à la fin du monde qu'on a connu et à l'émergence d'un autre bien différent. On a beau s'y opposer, mais on n'a pas à s'y opposer. Ceci est applicable au changement cosmologique qui se produit en ce moment et à la présence et à l'importance du laïcat dans l'Eglise. Parfois dans la vie religieuse on n'en a pas conscience ou on le vit presque sans s'en apercevoir. Il importe de discerner la position prise par l'Eglise face à ce changement et combien elle discerne le côté positif pour le pousser et

l'encourager. Il en va de même pour la Vie Religieuse .Sommes-nous conscients ou non de la tournure que prennent les choses et comment la vivons-nous ?

c. Plus spécialement, la troisième raison pour changer les modèles vitaux tient à la nécessité de donner le jour à de nouvelles Ecoles Pies. Jusqu'à présent on les a vécues, à quelques variantes près, suivant des structures données. Mais le monde change, les vocations ont diminué, et l'on ne prévoit pas un boom de vocations comme celui qui se produisit entre les années quarante et soixante. D'autant plus que en des termes théologiques il faut penser que la Vie Religieuse n'est pas faite pour beaucoup de personnes, sans que ceci veuille dire qu'elle est réservée à une élite : « Dieu a choisi le pauvre, celui qui n'est pas utile... », voilà ce que Saint Paul nous a appris. Cette situation a obligé les Ecoles Pies à découvrir à travers le vécu le fait ecclésial cité plus haut et à comprendre que les laïcs devront avoir une signification bien plus importante dans leur vie et dans leur travail que ce qui a été le cas jusqu'à maintenant.

II. A la recherche des nouvelles Ecoles Pies ou le fin fond de la compréhension.

Ce qui précède nous interroge sur le changement des fins fonds de compréhension des Ecoles Pies. Autrement dit, on ne pourra faire face au défi de l'avenir, on ne sera capables de se risquer dans des chemins différents, que si l'on a élaboré, recrée et reconverti le fin fond de ce que devront être les Ecoles Pies. On en propose quatre :

1^{er} Le passage des Ecoles Pies fermées sur elles-mêmes à des Ecoles Pies partageant leur travail, leur vie, leur mission, leur spiritualité et leur charisme avec les laïcs. La première position est celle qui s'est maintenue dans le passé ; un passé, il faut le reconnaître, qui à certains endroits à déjà commencé à être dépassé. Mais d'ordinaire dans le passé la vie piariste s'est sentie très autonome, toujours gardant la maîtrise d'elle-même, même si depuis longtemps il y a eu des laïcs travaillant avec elle. Toujours est-il que, il faut le reconnaître, cette situation a commencé à évoluer depuis quelques

décennies et que les laïcs ont dans beaucoup d'endroits une présence importante dans l'Ordre.

2^{ème} Le passage d'une vie religieuse centrée sur elle-même à un régime d'animation ouverte . La vie religieuse a été vécue comme quelque chose d'exclusif pour ceux qui l'avaient professée, et n'ayant rien à voir avec les non religieux, s'il ne s'agissait pas de la conviction enragée qu'il fallait offrir une bonne image, ce qui menait parfois à une sorte de comportement double. On est passé de cette manière de concevoir la vie religieuse à la connaissance et à l'expérience selon laquelle la Vie religieuse n'est qu'une manière de plus de vivre le christianisme et qu'elle doit être en symbiose intime avec les laïcs.

3^{ème} Le passage d'une Vie Religieuse d'élite à une Vie Religieuse tenant plus de la fraternité. Il n'y a pas de raison pour se croire plus que quiconque, ni sur le plan théologique ni sur le plan ascétique ni sur le plan de l'expérience. La Vie Religieuse vit dans une intime fraternité avec tous les chrétiens.

4^{ème} Le passage d'une conception institutionnelle et individualiste du charisme, à une conception plus participative. Au fond de cette nouvelle conception gît la certitude née d'une expérience longuement répétée, en ce sens que Dieu appelle un bon nombre de personnes à suivre son Fils et le travail pour le Royaume de la même façon qu'il fit appel à Joseph de Calasanz sur la même voie où son expérience eut lieu. Ce qui ne signifie pas pour autant que ces personnes doivent avoir une façon de vivre similaire, soit des personnes consacrées à une vie religieuse. Les Ecoles Pies ont compris que le don de leur fondateur , ainsi que le terrain par lui déblayé , ne se limitent pas aux personnes consacrées mais qu'elles le dépassent, pour accueillir dans leur sein bon nombre de laïcs ayant senti leur cœur appelé de la même façon.

III. Passer d'être autrement à agir autrement.

Compte tenu de ce qui précède, si nous voulons vraiment nous comporter autrement dans les Ecoles Pies, il faut changer les paramètres de notre existence ; nous devons « être

autres ». Je veux dire par là que face au processus d'intégration des laïcs dans la mission éducatrice de l'Eglise, il ne suffit pas de s'investir dans tel ou tel comportement, de vouloir œuvrer autrement. Car cette attitude, bien que nécessaire, doit naître du fait qu'on s'est défait des vieux schémas et l'on en a adopté d'autres, plus nouveaux. L'oeuvre, ce qu'on entreprend et pour lequel on s'engage, n'est donc pas tout simplement l'issue d'un esprit lucide estimant qu'il faut un nouveau comportement en raison des nouvelles circonstances, mais le fruit d'une façon différente de voir les choses et de nous situer dans la vie.

1. D'où la question, et quels éléments peuvent pousser à adopter une autre manière d'être ?

a) Faciliter l'accueil. De fait, les religieux devront savoir renoncer à la tranquillité offerte par le fait de vivre seuls la vie communautaire, et ils devront savoir accueillir peu à peu, mais avec sincérité, tous les laïcs qui gravitent autour de leurs communautés, sans que cette circonstance ne soit perçue ni ressentie ni prise comme une atteinte à leur vie religieuse. C'est dire que les laïcs deviennent présents non seulement dans l'activité éducatrice mais même dans la vie des communautés.

b) Ceci aura comme conséquence *un changement graduel dans le type de relations que nous entretenons avec eux*. Il ne s'agira pas toujours de relations de travail, mais l'on passera peu à peu à d'autres niveaux plus variés et plus profonds, susceptibles d'ouvrir la perspective d'une vie différente. Les religieux devront être présents dans les événements importants de la vie des laïcs, ils devront se sentir proches de tout ce qui leur arrive et devront vivre auprès d'eux et les considérer non pas comme une simple main-d'oeuvre pour le travail qu'ils effectuent, mais comme des personnes ayant leur propre vie et leurs propres problèmes.

c) Voilà ce qui mène les religieux, dans un troisième temps, à adopter une attitude d'ouverture et d'écoute vis-à-vis des laïcs autour de questions concernant les religieux eux-mêmes et sur lesquelles il faut que les laïcs proposent leur avis, et qu'ils aident avec leur participation critique ainsi que leurs différents apports à la construction de l'Oeuvre. Ainsi,

on se devra d'écouter, d'accueillir et de discerner dans l'esprit évangélique tous leurs propos.

d) Un pas de plus est la participation des laïcs dans l'expérience et le vécu quotidien de la foi chez les religieux. Il faut que le travail commun en vienne à surgir d'une vie commune, dans la mesure où l'on a tous ensemble la même expérience de foi.

e) Cette expérience de foi réussit chez quelques-uns à les faire participer dans l'esprit de Calasanz. Il s'agit de partager avec eux la mission que l'Eglise nous a confiée pour le bien des apprenants, et selon l'optique des Ecoles Pies.

f) À partir de là, on incorpore les laïcs à la mission évangélisatrice confiée aux Ecoles Pies, ceux-là devenant de plus en plus évangélisés, d'une part, et d'autre part, en venant à partager avec celles-ci leur mission évangélisatrice à travers l'éducation des enfants, des jeunes et partant, des familles elles-mêmes.

Miguel Ángel Asiain.

Lecture 2. José María Arnáiz. *Identité du religieux et identité du laïque en communion vital.*
IN : « Confer », no 157 (2002)62-67.

1^{er} Renforcer et approfondir le lot commun.

Le lot commun c'est d'être chrétiens ; voilà ce qui est substantif et substantiel pour tous et pour chacun. Jésus-christ est le point de repère suprême et pour les laïcs et pour les religieux ; nous nous devons de regarder en direction de celui qui est le consacré et l'envoyé de Dieu par excellence. C'est un fait qu'un équilibre convenable entre la vie religieuse et la vie laïque n'a pas toujours existé. *Lorsque celle-ci était considérée comme une forme insuffisante et appauvrie de l'existence chrétienne, on tenait souvent la vie consacrée comme une forme de vie supérieure et plus parfaite.* La redécouverte de la

grandeur de la vocation et la mission particulière du laïcat, demande une redéfinition théologique de la vie consacrée et une politique concrète ayant pour but de renforcer le lot commun de chaque état. Il n'est pas souhaitable de définir les formes de vie chrétienne partant de compartiments d'après lesquels la vie consacrée apparaît toujours comme une réalité supérieure et plus parfaite ; en toute objectivité on doit dire que celle-ci est excellente, mais pour l'affirmer on n'a pas besoin de comparaisons nous menant à conclure que la vie laïque est inférieure en catégorie. Pour l'éviter il faut savoir approfondir le lot commun à la vie consacrée et au laïcat, et le renforcer.

L'identité de la vie consacrée est corrélative à l'identité de la vie chrétienne commune et à toutes les formes de celle-ci s'avérant être interdépendantes. A ce propos, il est bon qu'on considère la vie consacrée comme une des formes de la vie chrétienne de l'Eglise. *Renforcer et approfondir le lot commun est la meilleure politique à suivre en ce moment ecclésial.*

Un point commun est *l'insertion dans la réalité*. Ce point signifie s'approcher du nécessaire, de celui qui souffre, de celui qui est humilié, de l'incroyant, de l'homme et la femme de la rue, ainsi que de la culture. Pour le laïque tout ceci est normal puisque lié à sa forme de vie ; pour le religieux et pour la religieuse il s'agit là d'une option, compte tenu du fait que, du moins partiellement, il s'est produit un certain éloignement consécutif à un malentendu sur le sens du « fuga mundi », qui a abouti presque à des coupures indues avec le monde. Pour cette raison, après le Concile Vatican II les religieux et les religieuses ont opté pour « s'insérer dans » afin d'incarner de manière radicale et profonde les valeurs importantes, par le témoignage visible, par la présence... Et voilà qu'ils ont appris cela des laïcs. *Ils ont récupéré une laïcité amoindrie qui ne peut que leur faire du bien.*

Un point commun est de vivre la foi et l'amour, ce qui est un but à renforcer de la part de tous, notamment au sein de la communion ecclésiale. Il ne s'agit pas de compartiments étanches mais des instances qui communiquent entre elles. Chacune de ces formes de vie privilégie certaines valeurs évangéliques qui sont à tous et pour tous et chacun –laïque ou religieux- les vit d'après sa condition. Un autre point commun est le fait d'avoir été

consacrés pour une mission visant à rendre concret l'évangile des béatitudes, alors que le mode de la vie ainsi que le baptême est différent et complémentaire. Cela fait beaucoup de bien à une spiritualité religieuse de connaître les accents propres à une spiritualité laïque.

Il y a aussi une part *d'histoire qui est commune*. A l'origine on faisait tous partie du même mouvement initial et au fur et à mesure on est devenus des institutions diverses mais sans pour autant perdre ce cachet d'origine. Quelques événements de cette histoire ont eu un effet pareil pour les uns et pour les autres, par exemple le Vatican II ou la présence de la Réforme dans l'Eglise, le processus d'acculturation ou globalisation, la redécouverte de la Bible, l'urgence de solidarité, la nouvelle évangélisation, les rapports avec d'autres religions. Il est important pour tous de s'entraider à la faveur des prières, des témoignages encourageants, et de l'appui mutuel. L'état d'esprit est commun : celui de croyant. Il existe une façon d'agir propre au croyant vis-à-vis de la vie que l'on voit reflétée dans le comportement des laïcs et des religieux et religieuses. Un tel état d'esprit est manifesté par un projet de vie chrétien qui se caractérise par un effort constant à placer Jésus au centre de notre vie comme ce fut le cas avec Marie. Nous faisons les uns et les autres parties de l'Eglise et nous en sommes les membres. C'est une « famille ouverte » et cette famille a une histoire écrite et une histoire encore à écrire.

Un autre point en commun et qui doit être renforcé est la référence au charisme. D'une part les religieux et les religieuses ne doivent pas se considérer comme les « dépositaires » du charisme et encore moins s'en emparer ou le monopoliser. Mais d'autre part, il faut qu'ils sentent être le « coeur », la « mémoire », les « garants » de ce charisme. Il revient aux laïcs de pouvoir exprimer plus aisément les implications qu'il entraîne dans leurs vies quotidiennes.

Il n'est pas de doute que l'échange entre religieux et laïques favorise l'enrichissement mutuel et l'affermissement de la vocation commune. Les orientations pour cet échange réciproque que l'on proposera plus loin sont indispensables pour le bien de tous. Ainsi s'estompent les préjugés du passé et l'on bâtit une compréhension mutuelle et une

confiance réciproque, tandis que l'identité de chacun devient plus consciente et, partant, plus solide. Nous, les religieux et les religieuses avons besoin des laïcs, de même que les laïcs ont besoin des religieux et des religieuses. Pour bien répondre à ce besoin il faut absolument une *communio organique* entre les deux groupes.

2^{ème} Rendre complémentaire ce qui est différent

Quelles sont les différences, et lesquelles son complémentaires ?

Ce sont les façons différentes de vivre la foi, de faire la prière, de servir les pauvres, d'annoncer l'évangile, d'entendre la vie communautaire soit dans le mariage soit au sein d'un groupe voué au célibat, dans un appartement de quelques mètres carrés ou dans la spacieuse maison d'une communauté religieuse. L'emploi du temps d'un religieux sera différent de celui d'une mère de famille. La version laïque et la version religieuse du charisme et de la spiritualité sont différentes. Pendant un certain temps toute spiritualité a été transmise dans un « emballage » religieux. A cet égard, l'expérience de certains Ordres ou Instituts religieux ayant déjà une tradition dans la transmission et « traduction » du charisme dans une version laïque, peut s'avérer très utile. *Cette expérience nous parle d'une véritable osmose entre les groupes religieux et les groupes laïques.* Pour eux le tout peut être complémentaire. Un religieux apprend beaucoup de la façon de prier d'un couple, de même qu'un couple apprend beaucoup d'un religieux. La différence des conditions mène à une expérience différente, qui lorsqu'elle devient complémentaire enrichit les deux parties. Un charisme ecclésial lorsqu'il prend corps dans des structures laïques se développe de façon significative par ce qu'il propose et par les services qu'il rend autant à l'Eglise qu'à la société. Cela fait beaucoup de bien « aux familles religieuses les riches apports du laïcat et de son service apostolique » (VC 55). Un charisme se fortifiera et deviendra beaucoup plus significatif pour le monde actuel quand il sera incarné dans le contexte familial ou au service de la politique ou de l'économie et sera formulé par ceux-là mêmes qui le vivent. La participation historique des laïcs aux charismes constitutifs a apporté beaucoup de créativité et a libéré le charisme des vieux schémas du passé, parfois

vides. Il leur confère une tonalité séculière, rénovatrice, pertinente et, bien entendu, laïcisante.

Lorsqu'un charisme se fait chair dans des formes de vie religieuses, surgissent des intuitions fortes aussi bien dans la motivation que dans la vision de la réalité car *un religieux est un expert de la vie spirituelle* (C 55). Un mouvement laïque a fort à gagner de la proximité, l'histoire commune et l'interaction et l'irradiation provenant des spécificités de la VC, qui a toujours été et continue de l'être, une école de vie où compte beaucoup la passion avec laquelle on se dévoue aux autres par une claire option mystique.

Pour rendre possible tout ceci il faut une école de formation à la vie religieuse qui, sans être totalement commune aux laïcs, aux religieux et aux religieuses, soit en partie la même et complémentaire... Autant la proposition du laïque que celle du religieux passent par une école de vie qu'on apprend au moyen d'une initiation prolongée. Nous, les religieux et religieuses, en disposons d'une. Mais pas les laïcs. Toutefois, à certains niveaux et en vue d'assimiler l'esprit chrétien, il faut déclencher des processus de formation conscients et bien agencés.

Pour cette même raison, si une Congrégation religieuse en venait à redéfinir sa fonction et situation à l'intérieur d'une famille religieuse et de l'Eglise à partir de sa nouvelle relation avec les laïcs, ce simple fait peut l'amener à une véritable refondation. Ce qui suppose pour lui d'importants changements dans son mode de pensée et dans sa façon d'agir. Voilà ce qui doit arriver au religieux lorsqu'il regarde le passé et rêve du présent avec les yeux du Fondateur et lit et discerne les signes des temps et s'enthousiasme avec la vie de l'Eglise à l'avenir et il imagine le théâtre de la vie chrétienne pour le nouveau millénaire où nous, les religieux et les religieuses, vivrons l'esprit de fondation en tant que religieux et religieuses mais consacrés corps et âme aux structures de la famille ecclésiale et du monde réel. Il ne peut en être autrement puisqu'on est né pour être et travailler « avec » les autres, avec le peuple de Dieu.

3.2. Exercices de travail

▪ Décrire concrètement les éléments identifiant le religieux et le laïc ainsi que la relation entre eux ?

▪ Applique à ta réalité concrète ce qui est dit dans *l'Annuaire du laïcat* et les *Orientations pour un plan de formation à l'intention du laïcat* dans la modalité de « Coopération avec l'action piariste ». Quels éléments y figurant devrais-tu intensifier dans ta propre vie et lesquels selon toi ne te concernent pas ? Pourquoi ?

3.3. Bibliographie à consulter

▪ *Clarification de l'identité du religieux et du laïc piaristes*, IN : « Mission partagée dans les Ecoles Pies », ICCE, 1999, Cahiers n° 23, pp. 69-105.

▪ *Le laïcat dans les Ecoles Pies*, IN : XLIV CHAPITRE GENERAL, Charisme et Ministère, Cahiers n° 21, Publications ICCE, Madrid, 1997, pp. 49-87.

▪ *Annuaire du Laïcat*, XLV CHAPITRE GENERAL ;

▪ *Orientations pour la formation du laïcat*, XLV CHAPITRE GENERAL.

3.4. Questions pour le dialogue :

1. Comment vis-tu la relation concrète avec les Ecoles Pies selon la modalité de Coopération ? Quels aspects faudrait-il intensifier ? Dans lesquels te sens-tu moins à l'aise ?

2. Que demandes-tu aux Ecoles Pies ? Qu'auraient-elles à offrir pour que ce lien ou cette relation puisse être réalisés selon tes propres perceptions de vie ?

3. As-tu vu le profil, les buts et le parcours de la modalité de Coopération ? Sont-ils utiles pour ton propre chemin ? Y rajouterais-tu d'autres éléments ? Lesquels et pourquoi ?

3.5. Evaluation finale

Lis bien maintenant les questions qu'on t'a posées au début et essaye de nouveau un V (vrai) si tu penses que tu es d'accord avec son contenu, un F (faux), si tu es en désaccord, et un M (à moitié) si tu penses que la vérité ou non du contenu dépend de plusieurs

facteurs. Compare tes réponses de maintenant avec celles du tout début et évalue si tu as appris quelque chose qui auparavant ne te paraissait pas assez clair. Voici les bonnes réponses : six doivent être vraies et six fausses. Aucune avec un M. Si tel est le résultat, tu peux te sentir satisfait.

QUESTIONS	V	F	M
13. La Congrégation Pauline est née en 1597.			
14. Le ministère piariste est un remède préventif et curatif du mal.			
15. La paroisse où Calasanz a trouvé l'école qui a conquis son âme s'appelle Sant'Andrea della Valle			
16. Les laïcs interviennent dans les Ecoles Pies avant les religieux.			
17. Les maîtres, avant de fonder la Congrégation Pauline restaient très longtemps auprès de Calasanz.			
18. L'Ordre veut garder avec les laïcs des rapports pleins d'esprit évangélique et ecclésial.			
19. Les éducateurs se devront d'être des personnes humainement encourageantes.			
20. Puisque les parents d'élèves n'appartiennent pas au personnel enseignant, il ne faut pas leur proposer un parcours de croissance dans leur expérience de laïcs.			
21. Les collaborateurs doivent réussir à atteindre un sentiment d'appartenance à l'Oeuvre dans laquelle ils s'insèrent			
22. L'éducation est un horizon ouvert.			
23. La modalité de coopération est centrée sur la participation à la mission.			
24. Chaque modalité est plus importante que celle qui précède.			

Courriel : maasiain@escolapios.es